

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2020

---

SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2622)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° 373

présenté par  
M. Prud'homme

-----

### ARTICLE 5

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

"Cet amendement vise à supprimer l'application de ce projet de loi aux magistrat-es. Pas parce que nous souhaitons spécifiquement que cette réforme ne leur soit pas applicable. Mais parce que nous nous opposons à ce système pour l'ensemble des assuré-es."  
"